

ÉDITORIAL

Faire vivre le droit aux vacances

PAR **FABIEN GAY**, DIRECTEUR DE L'HUMANITÉ

L'été revient avec son cortège de cartes postales, de plages bondées et de départs sur les routes. Mais derrière cette image familière se cache une réalité plus brutale : partir en vacances, avec Bison futé ou dans la cohue des gares, demeure, pour des millions de nos concitoyens, un privilège plutôt qu'un droit.

Selon l'Observatoire des inégalités, en France, en 2024, près de quatre personnes sur dix ne partent pas chaque année.

Il fut pourtant un temps où les vacances incarnaient une conquête sociale. En 1936, avec les congés payés, le Front populaire ne se contentait pas d'accorder deux semaines de repos aux salariés. Il affirmait une idée révolutionnaire : le temps libéré appartient aussi au monde du travail. Les vacances devenaient un espace d'émancipation, de découverte, de culture, de rencontres.

Cette ambition s'est prolongée avec le développement des colonies de vacances, des centres de loisirs, des villages de vacances associatifs, des comités d'entreprise ou encore des politiques publiques portées par les collectivités dont les élus communistes furent précurseurs et avant-gardistes. Des générations d'enfants ont découvert la mer, la montagne ou la campagne grâce à ces dispositifs. Pour beaucoup, ces séjours furent le premier voyage, la première nuit loin de chez eux, parfois la première occasion de croire que le monde leur appartenait aussi.

Aujourd'hui, ce modèle est fragilisé. Les colonies de vacances accueillent beaucoup moins d'enfants qu'autrefois. Les difficultés financières des familles s'ajoutent à celles des collectivités. La décision récente de la région Île-de-France de se désengager, sans solution alternative à ce jour, du centre de vacances de Cancale, en Bretagne, illustre cette réalité.

Heureusement, certains refusent cette résignation. C'est le cas de nombre d'acteurs de l'économie sociale et solidaire qui font vivre cet héritage avec leurs structures

d'accueil solidaire. C'est aussi le Secours populaire, avec sa Journée des oubliés des vacances, qui rappelle chaque été que le droit aux vacances ne peut dépendre du niveau de revenus. Des milliers de bénévoles permettent à des enfants et à des familles de connaître, parfois pour la première fois, la joie d'une journée au bord de la mer ou d'un séjour loin des difficultés du quotidien. Les sections du PCF organisent elles aussi des journées à la mer, permettant de faire découvrir ce plaisir à des enfants de leurs villes. Leur engagement est précieux.

Les caisses d'allocations familiales continuent d'accompagner de nombreuses familles grâce aux aides aux vacances. Ces dispositifs demeurent essentiels. Pourtant, ils sont souvent insuffisants face à l'augmentation du coût des transports, des hébergements et des loisirs. Quand le pouvoir d'achat recule, les vacances deviennent la première variable d'ajustement des budgets familiaux.

À cela s'ajoute un défi nouveau : le dérèglement climatique. Les canicules se multiplient et frappent d'abord les plus modestes, ceux qui vivent dans des logements mal isolés, sans jardin, sans possibilité de quitter les villes suffocantes. Les vacances ne sont plus seulement un moment de détente ; elles deviennent aussi un enjeu de santé publique. Pouvoir respirer un air plus frais, accéder à la nature, offrir quelques semaines de répit aux plus vulnérables est désormais une nécessité et doit devenir un droit !

Garantir à chacun le droit au repos, au voyage, à la découverte et à la beauté, c'est prolonger l'esprit de 1936. C'est considérer que l'émancipation ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise ou de l'école. ●

En 1936, le Front populaire affirmait une idée révolutionnaire : le temps libéré appartient aussi au monde du travail.